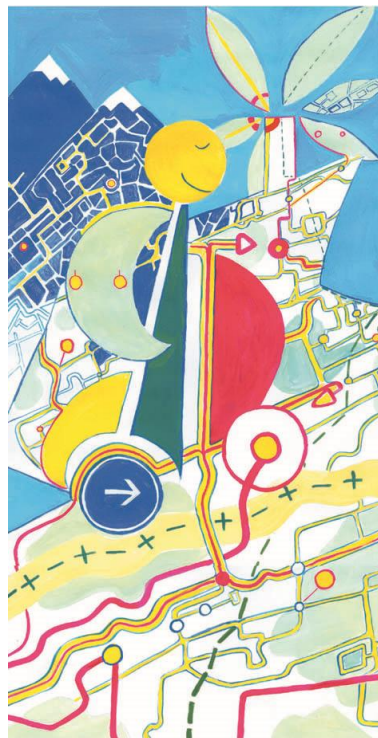


Projet pédagogique Pôle enfance-jeunesse « Les Globe-Trotters »



Mairie d'Argonay – 1 place Arthur Lavy – 74370 ARGONAY

Téléphone : 04 50 27 16 82 - Fax : 04 50 27 36 82

mairie@mairie-argonay.fr

Pôle enfance-jeunesse – 1 place Arthur Lavy – 74370 ARGONAY

Téléphone :

responsable.pole.enfance-jeunesse@mairie-argonay.fr

Accueil de loisirs – 90 route de l'Avenir – 74370 ARGONAY

Téléphone : 04 50 09 76 55 / 06 73 68 30 67

centre.loisirs@mairie-argonay.fr

Accueil Périscolaire – 90 route de l'Avenir – 74370 ARGONAY

Téléphone : 04 50 27 59 25

accueil.periscolaire@mairie-argonay.fr

Sommaire

1. Introduction
2. Descriptif des lieux d'accueil
 - Accueil de loisirs
 - Accueil périscolaire
3. Rappel des principaux éléments du projet éducatif de l'organisateur
4. Objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation
 - Accueil de loisirs
 - Accueil périscolaire
5. L'équipe d'animation
6. Les activités
7. Journée type
8. Les repas
9. La relation avec les familles
10. Les tarifs

1. Introduction

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il est élaboré dans un premier temps par la responsable du pôle enfance-jeunesse et les coordonnateurs de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs, puis dans un second temps, redéfini avec l'équipe, en référence au projet éducatif de territoire (PEDT) de la Ville d'Argonay. Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement de l'accueil des mineurs. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

2. Descriptif des lieux d'accueil

Nature : Accueil de mineurs sans hébergements

Organisateur : Mairie d'Argonay
1 place Arthur Levy
74370 ARGONAY CEDEX
Téléphone : 04 50 27 16 82 – Fax : 04 50 27 36 82

Responsables : Monsieur le Maire : M. Gilles Francois
Responsable du pôle enfance-jeunesse : Mme Laurence Bocquet-Valette
Coordonnateur de l'accueil de loisirs : M. Quentin Ibarrart
Adjoint : Sylvain Granotier
Coordonnateur de l'accueil périscolaire : Mme Delphine Barrachin

Public accueilli :

Accueil de loisirs : Les enfants de 3 à 14 ans, avec en priorité les enfants issus de la commune d'Argonay ou fréquentant le groupe scolaire.

Accueil périscolaire : Les enfants scolarisés au sein de l'école maternelle ou élémentaire d'Argonay.

Capacité d'accueil :

Accueil de loisirs : 50 places

Accueil périscolaire : 210

Implantation : Pôle enfance-jeunesse
90 Route de l'Avenir
74370 Argonay

Accueil de loisirs : 04 50 09 76 55 / 06 73 68 30 67

Accueil périscolaire : 04 50 27 59 25

Descriptif des lieux : Les espaces extérieurs comprenant (2 cours, un terrain de football en synthétique, divers jeux d'extérieur)
Trois salles d'activités
Un Atelier
Une salle de temps calme
Une cuisine (pour des activités spécifiques avec les enfants)
Un self et une salle de restauration (pour les maternelles)
Une salle de sieste pour les plus petits
Une salle de motricité pour les maternelles
Une salle pour les animateurs
Un vestiaire pour les animateurs
Des toilettes adaptées pour les 3-6ans avec une douche
Des toilettes pour les 6-14 ans
L'ensemble des équipements sont aux normes et une commission de sécurité valide leurs utilisations tous les ans.
La structure est également équipée pour accueillir des enfants en situation de handicap.
La BCD
La salle informatique

Période de fonctionnement :

Accueil de loisirs :

- Les mercredis : de 8h à 17h 50 soit le matin avec ou sans repas, soit l'après-midi avec ou sans repas, soit à la journée.
- Pendant les petites vacances : du lundi au vendredi de 8h à 17h 50 soit le matin avec ou sans repas, soit l'après-midi avec ou sans repas, soit à la journée.
- Pendant l'été, à la journée uniquement (8h-17h50)
- Départ : Les enfants sont confiés aux parents ou aux personnes autorisées par les responsables légaux nommés dans le dossier d'inscription, à venir les chercher sur présentation d'une pièce d'identité. Des décharges permettant le départ seul peuvent être remplies auprès du service Enfance Jeunesse pour les enfants de plus de 10 ans uniquement.

Accueil périscolaire :

- Le matin : 7h30 à 8h30
- Le midi (méridien) : 11h45-12h15

- La restauration scolaire : 11h45 à 13h35
- Le soir : 16h30 à 18h20
- Départ soir : Les enfants sont confiés aux parents ou aux personnes autorisées par les responsables légaux nommés dans le dossier d'inscription, à venir les chercher sur présentation d'une pièce d'identité. Les départs des enfants seuls ne sont pas autorisés.

Composition de l'équipe :

Accueil de loisirs

Le mercredi :

- Un coordonnateur
- Un adjoint au coordonnateur
- 3 animateurs

Les vacances :

- Un coordonnateur ou l'adjoint du coordonnateur
- De 3 à 6 animateurs en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Accueil périscolaire

Le matin :

- Une coordonnatrice
- 4 animateurs

Le midi :

- Une coordonnatrice
- 12 animateurs
- 3 agents de service

Le soir :

- Une coordonnatrice
- 11 animateurs

3. Rappel des principaux éléments du Projet éducatif de l'organisateur

La finalité de l'accueil organisé par la ville d'Argonay est d'être un espace d'éducation où se développent des temps de loisirs collectifs, en lien avec la famille et les autres lieux de vie de l'enfant et du jeune. Elle vise également à favoriser la notion de vacances pour les enfants participants aux activités de l'accueil de loisirs.

Le Projet éducatif territoriale de la ville d'Argonay s'articule autour de quatre grands axes :

- Développer des activités culturelles, artistiques et sportives
- Développer des activités manuelles et développer l'esprit créatif
- Développer l'art de vivre
- Jouer

Derrière ces axes, se trouvent des objectifs :

Tels que l'épanouissement individuel et collectif de l'enfant, qui apprend à se découvrir capable de réussir et qui a la liberté de choisir des activités et en proposer avec l'aide des animateurs pour le groupe. Tout cela autour de la notion de partage.

Mais également, aider à faire grandir l'enfant, en travaillant autour des règles de vie, de la découverte de nouvelles compétences et de ses potentialités. Pour cela les animateurs seront force de proposition d'activités visant la découverte de nouveaux centres d'intérêts, personnels ou collectifs.

4. Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation

Le pôle enfance-jeunesse est un lieu ouvert à toutes et à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une des priorités principales.

Il s'agit d'un espace de découverte et d'apprentissage par des moyens éducatifs ludiques.

L'enfant sera pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité ou encore sur le plan familial.

A- Principaux objectifs du projet pédagogique :

1. Développer la notion de vacances chez les enfants (accueil de loisirs)
2. Développer l'autonomie des enfants
3. Développer le vivre ensemble
4. Accompagner les enfants sur les possibilités locales

B- Les moyens de mise en œuvre des différents objectifs pédagogiques à l'accueil de loisirs :

- 1.1 Comprendre que le rythme de l'accueil de loisirs est adapté à une situation de vacances et qu'il est acteur de celui-ci.

- 1.2 Vivre des moments liés à la notion de vacances en sortant du cadre scolaire et périscolaire.
- 2.1 Travailler la notion de choix, ainsi que l'expression de l'envie.
- 2.2 Accompagner les enfants sur la confiance en soi et envers les autres.
- 2.3 Permettre la prise d'initiative et la prise de décision.
- 3.1 Vivre ensemble sereinement des situations de jeux et des activités.
- 3.2 Développer la notion de coopération, travailler autour des choix collectifs tant au niveau des jeux que des temps de vie quotidienne.
- 3.3 Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. Tout en participant à l'élaboration des règles de vie communes.
- 4.1 Connaître les endroits offrant la possibilité de jeux et d'animation dans les alentours de la commune. Rendre ces actions abordables pour les enfants.
- 4.2 Apprendre à voir plus loin que le simple aspect perceptible des équipements et de la nature. Pousser à la créativité et à l'imagination.

C- Les moyens de mise en œuvre des différents objectifs pédagogiques à l'accueil périscolaire :

- 1.1 Comprendre que le rythme de l'accueil périscolaire est adapté à la journée d'école que viennent de vivre les enfants.
- 1.2 Travailler la notion de choix, ainsi que l'expression de l'envie.
- 2.1 Accompagner les enfants sur la confiance en soi et envers les autres.
- 2.2 Permettre la prise d'initiative et la prise de décision.
- 3.1 Vivre ensemble sereinement des situations de jeux et des activités.
- 3.2 Développer la notion de coopération, travailler autour des choix collectifs tant au niveau des jeux que des temps de vie quotidienne.
- 3.3 Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. Tout en participant à l'élaboration des règles de vie communes.
- 4.1 Apprendre à voir plus loin que le simple aspect perceptible des équipements et de la nature. Pousser à la créativité et à l'imagination.

5. L'équipe d'animation

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et mettent en œuvre le projet pédagogique et d'activités. Des réunions permettent l'adaptation des activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide.

Les coordonnateurs et l'équipe sont garants du respect des règles établies au sein de l'accueil, à l'extérieur l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (code de la route, code civil...).

Les coordinateurs ont pour mission :

- De veiller au bon fonctionnement du service

- D'informer les parents du déroulement des ateliers et des activités
- De gérer les réservations des enfants
- D'être le relais entre les parents, les agents d'animations/les intervenants
- D'organiser les ateliers et les activités avec les animateurs et les intervenants qu'ils soient agents municipaux, professionnels, membres d'une association, bénévoles...
- De planifier les activités et les contenus des ateliers et des activités avec les animateurs et les intervenants
- De maintenir les liens entre tous les partenaires
- De gérer la logistique des programmes d'actions
- De veiller au respect des axes du projet éducatif ainsi que du projet pédagogique
- D'évaluer les actions réalisées

Les animateurs ont pour mission :

De s'engager à contribuer à l'épanouissement et à l'enrichissement de l'enfant en partageant les mêmes valeurs et en respectant les règles de fonctionnement au sein de l'équipe.

Savoir être :

- Connaître et respecter les axes et les valeurs du Projet Educatif Territorial
- Respecter les parents, la famille de l'enfant
- Le non-jugement
- Devoir de réserve et de discrétion
- Considérer tous les enfants de la même façon
- Etre cordial avec les membres de l'équipe d'animation
- Avoir une attitude adaptée en fonction de la situation et de l'âge de l'enfant
- Avoir la posture éducative adaptée aux comportements de l'enfant

Savoir-faire :

- Garantir la sécurité physique et affective de l'enfant
- Proposer des activités dans les axes du Projet Educatif Territorial ainsi que dans ceux du projet pédagogique
- Sensibiliser l'enfant à la découverte d'une activité
- Ecouter l'enfant, prendre en compte sa parole
- Associer l'enfant aux choix de l'activité, à sa préparation, à son rangement, à son évaluation,
- Ecouter le parent

Au sein de l'équipe :

- Informer le coordonnateur pour tout incident concernant un enfant ou un membre de l'équipe
- Participer à un temps de préparation, de bilan et aux réunions d'équipe mensuelles
- Respecter les engagements pris et prévenir en cas d'incapacité

6. Les activités

A l'accueil de loisirs

Au cours de chaque période de vacances, les activités de l'accueil de loisirs s'articulent autour de thématiques, à la semaine, proposées aux enfants ou par eux-mêmes. Les programmes sont établis jour par jour.

Une consultation des enfants sera mise en place, afin de déterminer leurs attentes et envies et définir les besoins de tous pour créer un ensemble de temps d'activité cohérent.

Chacun aura la liberté de s'exprimer comme il le souhaite. La programmation peut donc en cours de vacances être modifiée si la demande des enfants est différente et s'ils s'investissent avec l'animateur pour la mettre en place.

Le programme peut subir des modifications en fonction de la météo.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ses activités, peut faire appel à des personnes extérieures à l'accueil de loisirs, soit parce qu'elles sont reconnues comme compétentes dans une spécificité, soit parce qu'elles possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité.

Du fait de la différence de rythme de vie entre les tranches d'âge, deux groupes seront constituées :

- 3 – 6 ans
- 6 – 13 ans

Les activités sont adaptées aux enfants, en fonction de leur âge. Cependant, pour tous, les activités à tendance sportive ou d'expression auront lieu le matin, l'après-midi, les activités manuelles, créatives ou plastiques seront privilégiées.

Enfin, des sorties à la journée sont choisies en fonction du thème du mois ou de la semaine.

A l'accueil périscolaire

Les thématiques sont choisies d'une période de vacances à la suivante. Il y a donc cinq périodes sur une année scolaire.

Elles sont choisies par les animateurs en lien avec les priorités et les objectifs fixés au début de ce document.

Les enfants seront consultés afin de répondre au mieux à leurs attentes.

En aucun cas, les activités ne seront imposées mais toujours proposées afin de respecter le rythme de chaque enfant et leurs envies après une journée d'école.

Elles seront différentes selon l'âge des enfants et l'école qu'ils fréquentent.

Type d'activités au sein du pôle enfance-jeunesse :

L'équipe s'appuie sur les envies des enfants, ses propres envies ou compétences et les propositions d'autres partenaires, en prenant en compte l'âge des enfants.

Chaque avis est pris en compte mais la suite donnée dépend des possibilités techniques et financières.

Les activités s'effectuent toujours dans le respect des objectifs de départ, du projet éducatif et du projet pédagogique. Elles visent l'épanouissement et le bien-être des enfants. Quelle que soit la tranche d'âge des enfants, on retrouve les mêmes types d'activités mais adaptées.

- Sportives : découverte ou approche de sports divers et variés collectifs ou individuels, des initiations à des pratiques sportives peu courantes, parcours de motricité ... Mise en place de grands jeux sportifs dans des espaces extérieurs au pôle enfance-jeunesse ou à l'extérieur.
- D'expression corporelle ou orale : jeux de groupe, rondes, mimes, danse, théâtre, chants, musique, jeux musicaux... Création de spectacles proposés soit aux parents, soit en partenariat avec des structures collectives de la commune (EHPAD par exemple)
- Créatives, artistiques ou manuelles : découpages et collages, pâte à modeler, terre, pâte à sel, peinture, fabrication d'objets avec divers matériaux (nobles ou de récupération), recycl'art,... Conception « d'œuvres » en vue d'exposition.
- Jeux d'éveil, plage (lac d'Annecy), jeux d'eau ...
- De découverte de l'environnement : la forêt, la ville, à pied, (en vélo ?)
- De prévention des incidents domestiques, de la route, sensibilisation aux problématiques environnementales (tri, respect de l'environnement ...)
- Ludiques, de détente et activités libres : temps calme (avec sieste pour les plus petits), jeux de société, lecture, contes et comptines, vidéo, jeux libres...
- Meilleure connaissance de soi et des autres : atelier philo

Lieux d'activités :

Les activités se déroulent en majorité dans les salles d'activités ou l'espace extérieur du pôle enfance-jeunesse.

L'accueil pour tous les enfants se déroule le matin et le soir dans l'une des salles des Globe-Trotters. Elle est équipée à cet effet de mobilier, de jeux et jouets adaptés aux deux tranches d'âge. Lorsque le temps le permet, les enfants peuvent jouer à l'extérieur en attendant l'arrivée des parents.

A proximité, les cours, le parc de loisirs, les forêts ainsi que les stades, offrent diverses possibilités d'activités.

7. Journée Type

A l'accueil de loisirs

Heures	Organisation de l'équipe	Ce qui est favorisé sur le plan éducatif	Rôle de l'animateur
De 8h à 9h	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil spécifique du matin proposé aux familles avec 2 animateurs. - Activités libres et au choix : jeux calmes, de société, musique douce, dessins, discussions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le lien avec les familles - Respecter le rythme biologique de l'enfant (réveil en douceur) - Favoriser la relation d'échanges avec les parents - Rassurer les parents et l'enfant en les orientant vers la salle - Donner libre choix à l'enfant dans ses activités - Favoriser l'échange entre les enfants des différentes tranches d'âges 	<ul style="list-style-type: none"> - Il écoute - Il sécurise les enfants et les parents - Il est accueillant et souriant - Il discute avec l'enfant - Il fait respecter le calme du matin, le matériel, les locaux - Il pointe au fur et à mesure les enfants sur la fiche de présence. - Il propose des activités libres, calmes ou de société
9h à 9h15	<ul style="list-style-type: none"> - Rassembler les enfants par tranche d'âge et répartition des enfants dans les salles 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser l'enfant en lui expliquant la journée et les activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Il sécurise l'enfant - Il lance la dynamique de la journée - Il confirme l'effectif
9h15 à 11h50	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une dynamique de jeux - Déroulement des activités (sportives le matin) avec explication et réalisation - Si les activités se terminent plus tôt, mettre en place des petits jeux calmes d'extérieur ou d'intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'imagination, le Développement psychomoteur de l'enfant - Développer ses acquis - Permettre le jeu pour le jeu - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant - Accompagner les enfants dans le respect des règles de vie collective et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Il surveille l'enfant - Il fait respecter les règles de vie de groupe et de sécurité - Il est calme, clair dans ses explications - Il participe activement - Il fait et joue avec les enfants. - Il n'est pas simple spectateur - Il développe une motivation de jeu afin de donner l'envie - Il veille à la participation de tous
11h50 à 12h	<ul style="list-style-type: none"> - Retour au calme - Rangement des activités - Passage aux toilettes 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la responsabilisation des enfants - Faire respecter l'hygiène - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Il montre l'exemple (rangement dans les salles d'activités) - Il élabore et met-en place les règles de vie avec les enfants - Il favorise la prise de conscience de

Projet pédagogique Pôle enfance-jeunesse « Les Globe-Trotters » 2018-2019

			l'importance de l'hygiène
12h à 13h15	<ul style="list-style-type: none"> - Repas - Il est pris au restaurant scolaire. - Pause pour une partie de l'équipe d'animation 	<ul style="list-style-type: none"> - Moment éducatif : faire respecter les règles de vie collective, d'hygiène - Apprendre à se servir, à couper ses aliments - Respecter la nourriture - Favoriser le développement du goût en goûtant à tout 	<ul style="list-style-type: none"> - Il aide les enfants - Il donne l'exemple en mangeant à la table des enfants - Il évite le gaspillage - Il surveille le bon déroulement du repas
13h15 à 14h	<ul style="list-style-type: none"> - Temps calme - 3/6 ans : sieste et jeux calmes - 6/13 ans : jeux de société, dessin, discussion - Moment de paroles pour échanger et dire les souhaits d'activités - Moment informel en extérieur si le temps le permet : jeux extérieurs non organisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le rythme de l'enfant - Favoriser le respect d'autrui - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant - Faire respecter l'environnement - Permettre la détente de l'enfant par le jeu 	<ul style="list-style-type: none"> - Il apprend les règles - Il est à l'écoute - Il fait respecter le sommeil - Il met à disposition le matériel - Il surveille - Il joue avec l'enfant éventuellement, à sa
14h à 16h15	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation similaire au matin en privilégiant les activités non sportives : manuelles, plastiques, de création... 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'imagination, le Développement psychomoteur de l'enfant - Développer ses acquis - Permettre le jeu pour le jeu - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Il surveille l'enfant - Il fait respecter les règles de sécurité et les règles de vie collective - Il participe activement - Il fait avec et joue avec les enfants. Il n'est pas simple spectateur - Il fait en sorte d'adapter les activités à l'enfant - Il travaille avec le groupe et prend en compte l'enfant dans le groupe
16h15 à 16h30	<ul style="list-style-type: none"> - Rangement des activités - Passage aux toilettes 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la responsabilisation des enfants - Faire respecter l'hygiène - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Il montre l'exemple et participe au rangement. Un coup de balai et un coup d'éponge dans la salle d'activités - Il élabore et met en place les règles de vie avec les enfants
16h30 à 17h	<ul style="list-style-type: none"> - Temps du goûter 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les règles de vie collective, d'hygiène et de sécurité - Proposer aux enfants un moment convivial autour d'un repas pour qu'ils parlent de leur journée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fait respecter les règles de vie collective, d'hygiène et de sécurité - Dialogue avec les enfants par rapport à leurs journées

Projet pédagogique Pôle enfance-jeunesse « Les Globe-Trotters » 2018-2019

17h à 17h50	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil du soir - Jeux calmes en attendant les parents - Retour sur la journée de l'enfant avec les parents et l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le dialogue avec la famille - Favoriser le départ des enfants dans le calme - Favoriser l'échange entre l'enfant, le parent et l'animateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Il organise le départ des enfants - Il vérifie que l'enfant ait ses vêtements - Il discute avec les parents et les enfants
17h50 à 18h	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture de la structure et dernier tour des locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Moment d'organisation et de remise en place du matériel pour l'équipe d'animation 	<ul style="list-style-type: none"> - Il organise les salles pour le lendemain - Il vérifie les feuilles de pointage du lendemain - Il fait un tour dans les locaux pour vérifier l'état de ceux-ci.

A l'accueil périscolaire

Heures	Organisation de l'équipe	Ce qui est favorisé sur le plan éducatif	Rôle de l'animateur
7h30-8h45	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil du matin avec 3 animateurs de 7h30 à 8h45 puis la coordonnatrice de 8h à 8h45 - Activités libres et au choix : jeux calmes, de société, coloriage, ne rien faire, écouter une histoire - Répartie entre la salle de jeux, l'atelier et la salle d'activités douces - Accompagner les enfants dans la cour de l'élémentaire et dans la classe pour les maternelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le lien avec les familles - Respecter le rythme biologique de l'enfant (réveil en douceur) - Favoriser la relation d'échanges avec les parents - Rassurer les parents - Aider progressivement à l'autonomie dans l'habillage pour les maternelles, à penser à toutes ses affaires en élémentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il écoute - Il sécurise les enfants et les parents - Il est accueillant et souriant - Il discute avec l'enfant - Il fait respecter le calme du matin, le matériel, les locaux - Prendre son temps pour permettre une arrivée sereine à l'école - Prendre le temps de souhaiter une bonne journée aux enfants
11h45-13h45	<ul style="list-style-type: none"> - Appel devant chaque classe pour les deux écoles. - En élémentaire, les enfants par classe vont manger selon le planning établi en début d'année - En maternelle, les petits mangent au 1^{er} service, les grands au 2^{ème} vers 12h30 - Les petits vont à la sieste après leur repas 	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser à chacun la possibilité de manger à son rythme - Respecter le zéro gaspil : ce que l'on met sur son plateau au self, l'enfant s'engage à le manger. - Faire de ce moment un temps convivial et calme 	<ul style="list-style-type: none"> - Il accompagne les enfants dans leurs apprentissages - Il favorise le calme et la détente
16h30-18h30	<ul style="list-style-type: none"> - Appel devant chaque classe pour les deux écoles. - Goûter dehors ou au restaurant scolaire en fonction de la saison et de la météo - Mise en route des activités ou des TAP selon le programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la responsabilisation des enfants - Faire respecter l'hygiène - Proposer aux enfants un moment convivial autour d'un repas pour qu'ils parlent de leur journée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il surveille l'enfant - Il fait respecter les règles de sécurité et les règles de vie collective - Il participe activement - Il fait avec et joue avec les enfants. Il n'est pas

	établi pour la session en cours.	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'imagination, le développement psychomoteur de l'enfant - Développer ses acquis - Permettre le jeu pour le jeu - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant - Favoriser le dialogue avec la famille - Favoriser le départ des enfants dans le calme - Favoriser l'échange entre l'enfant, le parent et l'animateur 	<p>simple spectateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il fait en sorte d'adapter les activités à l'enfant - Il travaille avec le groupe et prend en compte l'enfant dans le groupe - Il montre l'exemple et participe au rangement. Un coup de balai et un coup d'éponge dans la salle d'activités - Il élabore et met en place les règles de vie avec les enfants - Il élabore et mets en œuvre les activités selon le programme établi en équipe
17h-18h TAP	- Lors des réunions d'équipe mensuelle, les TAP des différentes sessions sont définis et élaborés par ceux qui les ont choisis.	- Développer différentes compétences chez les enfants	- Il élabore et mets en œuvre les ateliers selon le programme établi en réunion d'équipe.

Organisation de l'accueil périscolaire

Maternelle midi				
	Qui	Quand	Classe	Niveau
1 ^{er} service	Pascale	11h40-12h20	1 et 2	
	Françoise	11h40-12h20	4	
	Sylvain	11h40-12h20	3	
	Séphora	11h40-12h20		
	Florence	11h40-13h15		
2 ^{ème} service	Séverine	12h30-13h35	1 et 2	
	Nathalie	12h30-13h35	3	
	Brigitte	12h30-13h35	4 et 5	
	Sylvain	12h30-13h35		
	Séphora	12h30-13h35		
	Florence	12h30-13h35		

En maternelle

Maternelle soir			
Pascale	L,J	16h30- 18h	2
	M,V	16h30-17h30	
Françoise	L,J	16h30- 18h	4
	M,V	16h30-17h30	
Christelle	L,J	16h30- 18h	5
	M,V	16h30-17h30	
Séverine	L,J,M,V	16h30- 18h	1
Sylvain	L,M,J,V	16h30- 18h	3

En élémentaire

Elémentaire midi			
Kévin	L,M,J,V	11h45-13h45	1.
Stéphanie	L,M,J,V	11h45-13h45	6. et 7.
Christelle	L,M,J,V	11h45-13h45	3.
Dylan	L,M,J,V	11h45-13h45	8.
Quentin	L,M,J,V	11h45-13h45	4 et 5
Martine	L,M,J,V	11h45-13h45	2
Del	L,M,J,V	11h45-13h45	Service
Monique	L,M,J,V		Service
Leïla	L,M,J,V		Service
Marie-Pierre	L,M,J,V		Service

Kévin	L,M,J,V	16h30-17h45 (M) 18h30 (LJ) 18h (V)	1	Sortie 16h30 Mardi et Vendredi
Nathalie	L,M,J,V	16h30-18h	2	
Stéphanie	L,M,J,V	16h30-18h30 (MV) ou 17h30 (LJ)	7 et 8	Sortie 16h30 Lundi et jeudi
Will	L,M,J,V	16h30-17h45 (LJ) ou 17h30 (MV)	4 et 5	
Dylan	L,M,J,V	16h30-17h45	6	
Brigitte	L,M,J,V	16h30-18h30 17h30-18h30 (LJ)	3	
Del	L,M,J,V	16h30-18h		

8. Les repas

Le pôle enfance-jeunesse bénéficie d'un service de restauration scolaire en liaison chaude. Le prestataire est 1001 repas situé à Thorens-Glières.

Les élémentaires mangent en self. Les maternelles sont servies en plat par les animateurs.

Les locaux utilisés sont situés au cœur de la structure. Le personnel de cuisine est présent afin d'assurer au mieux le service et l'accompagnement des enfants durant ce temps de restauration.

Lors de sorties de l'accueil de loisirs, le pique-nique est fourni par notre prestataire, 1001 repas.

Le goûter est préparé par le pôle enfance-jeunesse, en cohérence avec les menus de la semaine, afin de veiller au mieux à l'équilibre des repas.

9. Relation avec les familles

Pour les inscriptions les familles doivent se rendre sur le portail familial de la ville d'Argonay : <https://argonay.portail-familles.net/>

Il est impératif pour les familles de remplir la fiche d'inscription dans son **intégralité**

Les animateurs se proposent de rencontrer les familles le matin quand elles déposent leurs enfants, et le soir. Il est demandé aux parents de venir chercher leurs enfants dans la salle d'accueil ou à l'extérieur.

Les tarifs

Les tarifs varient en fonction du quotient familial.

Une tarification spéciale est appliquée aux enfants ne résidant pas dans la commune pour l'accueil de loisirs.

Ils sont votés par le conseil municipal en fin d'année civile.

Ils sont disponibles sur le site de la mairie, le portail famille, le panneau d'affichage extérieur du pôle enfance-jeunesse et les bureaux des coordonnateurs.